

**PROCES-VERBAL**  
**DU COMITE DE PILOTAGE DU 22 OCTOBRE 2021**  
*Adopté en COPIL du 21 janvier 2022*

*Etaient invité.e.s :*

*Séance tenue en présentiel*

**MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE**

---

**Directeur :** Christian RINAUDO (Procurations de JC MARTIN & JP PELLEGRINETTI)

**Directrice-adjointe :** Frédérique BERTONCELLO

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.e.s**

CEPAM - Michel LAUWERS

CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI (Procuration à C. RINAUDO)

ESPACE - Giovanni FUSCO (Procuration de S. PEREZ)

LAPCOS - Dirk STEINER (Procuration à E. GALY)

TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ

URMIS - Jean-Luc PRIMON (*arrivée à 10h30*)

**Directeur.rice de l'école doctorale ou son.s.a représentant.e :**

ED SHAL – Fabien MATHY (excusé)

**Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.e.s**

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE – Laurent FOURNIER  
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT - Sandra PEREZ  
(Procuration à G. FUSCO)

HISTOIRE - Arnaud BARTOLOMEI / Sandra ZANELLA  
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE - Marie LESCLINGAND  
PSYCHOLOGIE - Edith GALY (Procuration de D. STEINER) (*arrivée à 10h30*)

**Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.e.s de :**

IMREDD - Pierre-Jean BARRE (excusé)

MSHS - Christophe CHARLIER

INSPE - Emmanuel TRIC (excusé)

IDPD - Jean-Christophe MARTIN (Procuration à C. RINAUDO)

Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI

L3 Psychologie - André QUADERI (excusé)

**MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE**

---

**Directeur.rice.s des laboratoires en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s**

ERMES - Yannick RUMPALA (excusé)

LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (excusée)

ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (excusée)

LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (excusée)

**Directeur.rice.s des départements en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s**

SIC : Patricia LAUDATI (excusée)

**Autres invité.e.s**

Ingénieure formation EUR - Nina LADKANI

Apprentissage & Rel. Ent. EUR - Sandrine LABASOR

Assistante de projet

secrétaire de séance : Monique VERRIERE

**Invitées permanentes**

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER

Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (excusée)

**Bureau exécutif EUR**

Chargée mission pédagogie : Karine EMSELLEM

Chargé mission recherche : Xavier HUETZ DE LEMPS  
(excusée)

**Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR ODYSSEE**

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (excusé)

EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (excusée)

## ORDRE DU JOUR

---

- 1 - Approbation du procès-verbal du COPIL du 8 juin 2021
  - 2 - Examen des demandes d'heures complémentaires pour l'année universitaire 2020/2021
  - 3 - Campagne d'emplois 2022 des personnels Enseignant.e.s-Chercheur.e.s et Enseignant.e.s du second degré
  - 4 – Information SFRI – Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'Excellence
  - 5 - AAP ExcellencES – Identification de thématiques par les EURs
  - 6 - Questions diverses
- 

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 10 heures. Il rappelle l'ordre du jour et précise qu'un point d'information relatif au SFRI a été rajouté.

### 1 - Approbation du PV du COPIL du 8 juin 2021

**Le procès-verbal du COPIL du 8 juin 2021 est adopté à l'UNANIMITE**

L'approbation des procès-verbaux fait partie des règles institutionnelles.

### 2 - Examen des demandes d'heures complémentaires pour l'année universitaire 2020/2021

Mme Karine EMSELLEM présente ce point. Il s'agit de 3 demandes individuelles de dépassement du plafond fixé pour les heures complémentaires d'enseignement pour les personnels enseignants-chercheurs - année universitaire 2020/2021 et dans le cadre d'un dépassement **de 97 HEqTD à 192 HEqTD d'heures complémentaires**. Une autorisation préalable du COPIL de l'EUR est obligatoire pour le paiement après avis impératif du Directeur de l'Unité de Recherche.

#### **CUCHE Vincent – MCF – 42 heures**

- Avis favorable de la Directrice de l'unité de recherche UMR 7264 CEPAM – Isabelle THERY
- Avis favorable du Directeur de la composante EUR ODYSSEE – Christian RINAUDO

**Demande mise au vote et validée avec 12 voix pour et une abstention**

#### **HAMEAU Philippe – MCF – 3,5 heures**

- Avis favorable du Directeur de l'unité de recherche UPR LAPCOS 7278 – Dirk STEINER
- Avis favorable du Directeur de la composante EUR ODYSSEE – Christian RINAUDO

**Demande mise au vote et validée avec 12 voix pour et une abstention**

#### **OURIACHI Marie-Jeanne – MCF – 2 heures**

- Avis favorable de la Directrice de l'unité de recherche UMR 7264 CEPAM – Isabelle THERY
- Avis favorable du Directeur de la composante EUR ODYSSEE – Christian RINAUDO

**Demande mise au vote et validée avec 12 voix pour et une abstention**

Remarques :

- Il serait souhaitable de connaître le montant des primes et décharges avant l'élaboration des services. Cela permettrait d'anticiper le recours aux heures complémentaires.
- Par ailleurs, la possibilité de pouvoir reporter les heures de service non effectuées sur l'année suivante pose la question de la modulation des services.

**3 - Retour sur la campagne d'emplois 2022 des personnels Enseignant.e.s-Chercheur.e.s et Enseignant.e.s du second degré**

M. Christian RINAUDO et Mme Frédérique BERTONCELLO reviennent sur la campagne d'emplois 2022 et font part des retours de la gouvernance lors du COPIL d'établissement (dialogue entre gouvernance et directions d'EUR). Pour rappel, il ne s'agit que d'un premier arbitrage qui devra ensuite être présenté, discuté et validé par le CAC et le CA, rien de définitif donc.

Les demandes en 46.3 n'ont pas fait l'objet d'arbitrage car elles devront être articulées avec la campagne de repyramidage à venir.

- Avis favorable pour le poste n° 813 - Psychologie du travail.
- Avis défavorable pour le poste n° 834 - Analyse spatiale et géographie de l'environnement.
- Avis favorable pour un recrutement direct.
- Application de la règle du N+2.

En ce qui concerne les postes demandés par l'IUT et l'URE TransitionS, pour lesquels l'EUR ODYSSEE avait établi une priorisation, l'arbitrage de la gouvernance nous conduit aujourd'hui à devoir choisir entre deux postes en CNU 71.

M. Jacques ARASZKIEWIEZ les présente et indique que les votes du département et du laboratoire se sont portés en faveur du poste « journalisme scientifique ». Ce poste répond à l'axe 2 et aux besoins de l'EUR.

○ **Vote : Choix entre les deux demandes de postes ODYSSEE / IUT présentées ci-dessous :**

N°	CORPS	PROFIL	DEPARTEMENT disciplinaire	Argumentaire EUR
844	MCU-26.1	Communication des marques	71-INFORMATION COM.	L'EUR ODYSSEE soutient cette demande de poste dont le profil recherche s'inscrit dans les thématiques de l'EUR.
845	MCU-26.1	Journalisme scientifique et environnemental	71-INFORMATION COM.	L'EUR ODYSSEE soutient cette demande de poste dont le profil recherche s'inscrit dans les thématiques de l'EUR.

**Les membres du COPIL se prononcent en faveur du poste n° 845 « Journalisme scientifique et environnemental » avec 14 voix pour et 2 abstentions**

#### 4 - Information SFRI - Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'Excellence

Le budget alloué à l'établissement au titre du SFRI s'élève à 10 millions d'euros sur 9 ans (du 20 juin 2020 au 19/06/2029).

#### **Objets financés par le SFRI – Budget global pour l'établissement :**

##### I- Le projet UCA online :

- 200 000 Euros d'équipement (aménagement de salles pour innovation pédagogique)
- 100 000 euros de vacations et primes pour le personnel non statutaire
- 300 000 Euros d'heures complémentaires et de vacations pour le personnel statutaire

##### II- Une cellule de chargé-e-s de relations entreprises :

- 2 chargés de relations entreprises pour 4 ans : 469 920 euros installés au sein de la Direction des relations entreprises en appui aux EUR+NM

##### III- Une partie équipement pédagogique du campus Cannes pour 230 000 Euros

##### IV – Une cellule mutualisée chargée de l'ingénierie pédagogique :

- A – Un chargé de mission ingénierie pédagogique en charge de l'appui à la refonte du porte-feuille de programmes en appui aux EUR et recruté pour 3 ans : 300 000 Euros
- B – 7 ingénieurs pédagogiques recrutés pour 3 ans Pour les EUR qui ont déjà des ingénieurs pédagogiques ( ou de formation) financés sur l'IDEX, l'idée est de substituer le financement SFRI au financement IDEX

##### V - Des contrats doctoraux

- 21 contrats doctoraux (3 ans) avec un coût chargé mensuel du contrat à 3200 euros

##### VI– Des heures complémentaires et vacations pour le personnel statutaire (608 000 Euros sur 9 ans)

##### VII – Des bourses de mobilité master : 1 308 000 Euros

- Enveloppe à répartir entre les EUR + NM = 163 500 euros par entité sur les 9 ans

##### VIII – Des bourses d'excellence : 1030 500 Euros

- Enveloppe à répartir entre les EUR + NM = 128 812 euros par entité sur les 9 ans

##### IX – Manifestations internationales – workshops : 589 800 Euros

- Enveloppe à répartir entre les EUR + NM = 73 725 euros par entité sur les 9 ans

##### X – Des missions internationales : 220 000 Euros

- Enveloppe à répartir entre les EUR + NM = 27 500 euros par entité sur les 9 ans
- Entre uniquement dans cette rubrique le financement des chercheurs ou professeurs invités pour des mobilités entrantes.

#### **Budget pour l'EUR ODYSSEE sur les 8 prochaines années :**

##### **Budget part aidée ODYSSEE**

TOTAL voté (en euros)	<b>393.537</b>
	Ventilation
P59 - MISSIONS INTERNATIONALES - MI	27.500
P70 - BOURSES MASTER - BM	163.500
P72 - BOURSES EXCELLENCE - BE	128 812
P73 – MANIFESTATIONS - MAN	73.725

Il est à noter que pour les postes « Missions » et « Manifestations » un cofinancement sera à apporter comme justification comme c'est le cas, par exemple, lors de financements ANR.

M. Christian RINAUDO et Mme Myrina MEUNIER précisent quelques points :

- Les lignes budgétaires ne sont pas fongibles.
- Les sommes ne sont pas perdues d'une année sur l'autre. Il s'agit d'un budget pluriannuel sur 8 ans.

Sans cadrage de la gouvernance pour le moment, les membres du COPIL sont invités à exprimer les critères qu'ils souhaiteraient voir appliquer pour l'attribution de ces sommes (ex : opter pour une mobilité entrante plutôt que sortante, ...).

La réflexion et la discussion sont donc ouvertes pour déterminer quels pourraient être ces critères.

### **Pour les missions internationales** (chercheurs et professeurs invités)

La procédure IFA actuellement mise en place par l'établissement pour la venue de professeurs et chercheurs invités semble être une bonne piste à suivre : 2.500 euros/mois incluant le transport et une indemnité couvrant le coût de la vie permettrait de faire venir des collègues pour un total de 11 mois sur l'ensemble du projet. Un point de vigilance étant le lieu de départ du missionnaire : UE ou Hors UE. Une contribution des laboratoires pourrait être demandée pour les missionnaires hors UE, pour couvrir les frais de déplacement plus élevés.

Une question reste à trancher sur la distribution de ces missions : linéaire avec un nombre défini par an, ou non linéaire avec un acmé en milieu de projet.

Exemple de répartition :

- Septembre 2022 : 2 mois
- Septembre 2023 : 4 mois
- Septembre 2024 : 3 mois
- Septembre 2025 : 2 mois

### **Pour les bourses masters**

Le choix se porterait sur des bourses entrantes pour favoriser l'attractivité de nos Masters. Une proposition serait d'organiser des bourses entrantes de 1.000 euros par mois sur 5 mois (semestre) ou 10 mois (année).

Deux campagnes par an pourraient être envisagée. Au total, il s'agirait de 163 mois à distribuer, la répartition pourrait, sur ce poste, se faire de manière linéaire.

Exemple de distribution : 20 mois/an soit :

- 2 étudiants inscrits pour une année entière,
- ou 1 étudiant inscrit pour une année et 2 étudiants pour un semestre chacun,
- ou 4 étudiants inscrits pour un semestre chacun.

Une autre option serait de privilégier un plus petit nombre d'étudiants avec une aide plus conséquente ou bien de répartir le budget sur une majorité d'étudiants et donc de diminuer le montant de la bourse. Si l'EUR devait suivre l'une de ces options, une nouvelle délibération serait à faire passer dans les instances d'UCA.

La question a été posée sur l'utilisation de ce financement pour des sorties de terrain ou pour les étudiants déjà inscrits dans la composante, mais il a été rappelé que d'autres dispositifs sont à disposition pour ce type de dépenses.

### Pour les bourses d'excellences

Plusieurs options ont été envisagées :

- Cibler plutôt les doctorants afin qu'ils puissent partir entre 1 mois et 3 mois en accueil dans une université étrangère. Cela doit se faire en lien avec les unités de recherche.
- Cibler l'excellence au niveau L3 : en proposant cette bourse à nos L3 ou à des L3 extérieurs postulant sur nos masters.
- Le critère social a également été avancé pour l'attribution de ces bourses.

Pour les étudiants bénéficiant d'une de ces bourses, un investissement particulier auprès de la communauté pourrait être demandé, à titre d'exemple s'investir dans un programme de tutorat.

De manière générale, il serait intéressant de tenir compte de ce qui existe déjà en termes de bourses d'excellence (ex : bourses Eiffel en master et doctorat, ...) et de s'appuyer sur les délibérations déjà existantes au sein d'UCA (ex : bourses SPECTRUM).

En tenant compte de ces éléments de discussions, l'Equipe de Direction fera des propositions.

### Aide aux manifestations internationales

Sur ce point précis, l'ambition de l'EUR est d'utiliser ce dispositif pour renforcer la communauté et structurer un réseau. Une première action est en cours avec l'organisation d'une Ecole Thématique Internationale (ETI 2022) prévue en janvier 2022. L'objectif sera de renouveler cette expérience tous les 2 ans jusqu'en 2029 avec à mi-parcours (en 2025), l'organisation d'un « mid-term meeting » avec notamment pour invités nos partenaires (nationaux et internationaux) dans le but de faire un bilan des premières années de fonctionnement de l'EUR et, au besoin, réaliser un recadrage du projet.

Enfin, dans le cadre de la gestion du SFRI, la gouvernance a ouvert un poste au niveau du central d'un.e chargé.e de projet pour accompagner les EUR dans la mise en place de leurs actions.

## **5 - AAP ExcellencES – Identification de thématiques par les EURs**

Les documents relatifs au projet d'université Côte d'Azur dans le cadre de l'AAP ExcellencES du PIA4 sont mis en ligne sur le WIKI du COPIL.

L'enveloppe budgétaire globale de l'AAP s'élève à 800 M€, dont 400 M€ réservés aux établissements porteurs d'Idex/Isite pour des projets d'une durée de 6 à 10 ans. UCA va soumettre un projet pour la 2<sup>e</sup> vague de l'AAP (1<sup>er</sup> février 2022) : voir la présentation du projet sur le wiki.

Dans ce cadre, il a été demandé aux EURs de faire remonter de nouvelles thématiques non-couvertes par les instituts thématiques existants, dans la limite de 3 thématiques par EUR et en tenant compte des critères suivants :

- **Critère 1** : la thématique est déjà une spécificité forte de notre site, ou c'est une thématique en émergence qui a pour vocation de devenir une force de notre site à court ou moyen terme.
- **Critère 2** : la thématique doit offrir une dimension fédératrice entre les entités d'UCA existantes (EUR, Académies, Unités de recherche, Fédérations de recherche, etc.)

- **Critère 3** : la thématique doit s'inscrire en cohérence avec les thématiques identifiées conjointement avec les ONR dans le cadre des conventions de site.
- **Critère 4** : la thématique devra s'inscrire en cohérence avec les objectifs généraux du projet et notamment avec les dimensions « innovation irriguée par la recherche » et « ancrage et lien avec le territoire ».

Les directeurs.rices de laboratoires ont déjà été informé.e.s en amont par la Gouvernance de ce projet.

Dans ce cadre, l'EUR ODYSSEE a proposé la thématique « **Défis socio-environnementaux** » qui fait écho au projet de l'EUR et permet de couvrir les différents champs disciplinaires et thématiques des laboratoires et des formations de l'EUR. En effet, les défis socio-environnementaux générés par le changement climatique et la chute de la biodiversité sont des défis systémiques et transdisciplinaires, qui nécessitent une approche intégrée alliant sciences du climat, de la Terre, de la santé, écologie et Sciences Humaines et Sociales, à toutes les échelles d'observation, d'expérimentation et de modélisation. Cette thématique est en outre identifiée comme un axe stratégique d'UCA et est déclinée dans les conventions de site avec le CNRS (« Défis socio-environnementaux sous tous leurs aspects ») et l'IRD (« Changements et risques socio-environnementaux », « Exploitation, gestion des ressources et durabilité », Résilience des écosystèmes et des territoires », « Interactions santé/environnement et approche OneHealth », « Mutations, adaptations et résistances des sociétés »). Il s'agit également d'une thématique fédératrice au sein de l'EUR et entre l'EUR et d'autres entités (autres EURs, Académies, Instituts, MSHS, etc.), ce qui permet de faire état des forces existantes et à développer. Il existe enfin sur ces sujets une forte demande sociale et des collaborations en cours et à développer avec les acteurs du territoire (entreprises, collectivités territoriales, services de l'état, associations) et des outils pour le faire : OTECCA, Observatoire des Migrations.

Mme Frédérique BERTONCELLO et M. Christian RINAUDO proposent de décliner cette thématique en sous-thématiques permettant de couvrir les différents champs de recherche au sein de l'EUR et présentent un tableau synthétique dressant une cartographie des forces en présence et potentielles dans chaque sous-thématique. Ce document sera partagé avec les responsables de laboratoires et de départements afin d'être complété au mieux. Il doit être remonté à la gouvernance à la fin du mois d'octobre. Il va être déposé sur le wiki du COPIL pour information.

M. Laurent FOURNIER fait remarquer qu'il serait plus judicieux de parler des problèmes « **sociaux et environnementaux** », thème plus englobant, plutôt que socio-environnementaux. Cette proposition est adoptée.

#### Lien avec l'offre de formation :

En termes de formation, un dispositif envisagé est la mise en place d'ateliers pluridisciplinaires faisant collaborer les étudiants des différents Masters d'ODYSSEE encadrés par les équipes pédagogiques sur des projets émanant de questions de recherche soulevées par les acteurs du territoire et remontées via les observatoires (OTECCA et Observatoire des Migrations). Ce dispositif, intitulé « Innovation Lab », permettrait de favoriser la formation des étudiants à la conduite de projets collectifs et interdisciplinaires, la création d'une communauté interdisciplinaire au sein de l'EUR, et l'innovation en lien avec la demande sociale et la recherche conduite dans les laboratoires.

Différents fonctionnements de ce dispositif peuvent être envisagés :

- Former les étudiants à des projets interdisciplinaires, type projet de recherche, sur le modèle des ateliers de l'IMREDD.
- Développer une expertise pour répondre à la demande extérieure immédiate et éventuellement envisager un système de rémunération à l'instar d'Invent@UCA ou de l'initiative d'une association étudiante Brestoise exposée par Giovanni FUSCO.

Des inquiétudes sont toutefois soulevées sur la capacité de l'EUR à mettre en place et à financer ce type d'actions.

## 6 - Questions diverses

M. Christian RINAUDO demande aux membres du COPIL de réfléchir à une thématique pour les futures journées scientifiques. M. Giovanni FUSCO propose de les consacrer à la ville de NICE, appréhendée sous diverses facettes et par différentes approches disciplinaires avec la rédaction d'un ouvrage de référence.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres présents et lève la séance à 12 heures.

Christian RINAUDO,  
Directeur de l'EUR ODYSSEE

**Ecole Universitaire de Recherche**  
~~Sciences de la Société et de l'Environnement~~  
**EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur**  
Campus Carlone  
98, boulevard Edouard Herriot  
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3